

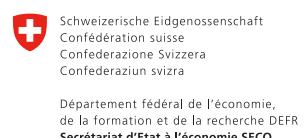
Colloque organisé par le Pôle Berenstein
à l'occasion du centenaire de l'Organisation internationale
du travail

L'OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ?

Vendredi 10 mai 2019

Professeures Stéphanie Dagron, Anne-Sylvie Dupont, Karine Lempen

Faculté de droit, Université de Genève



Avec le patronage de la Commission tripartite pour les affaires de l'OIT

L’OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ?

Vendredi 10 mai 2019 - Programme

8h00	Accueil
8h20	Mots de bienvenue Bénédict Foëx Professeur, Doyen de la Faculté de droit de l’Université de Genève René SCHWOK Professeur, Directeur du Global Studies Institute de l’Université de Genève Valentin ZELLWEGER Ambassadeur, Chef de la mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
8h45	Introduction au colloque Jean-Michel SERVAIS Président d’honneur de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale, ancien directeur du BIT

LE RÔLE DE L’OIT DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

9h00	Histoire de l’OIT – bilan et perspectives Sandrine KOTT Professeure, Faculté des lettres (histoire)/Global Studies Institute, Université de Genève
9h45	Le système de contrôle des normes de l’OIT, l’après-crise 2012 Valérie BERSET BIRCHER Ambassadrice, Cheffe des Affaires internationales du travail, SECO
10h30	<i>Pause-café</i>
11h00	La sécurité sociale à l’OIT : quelle vision d’avenir ? Stéphanie DAGRON Professeure, Faculté de droit/Global Studies Institute, Université de Genève
11h45	Mondialisation, informalisation et digitalisation : trois défis du XXI^{ème} siècle pour l’OIT Isabelle DAUGAREILH Professeure, Directrice du Comptrasec, Université de Bordeaux
12h30	<i>Pause de midi – une collation sera servie sur place</i>

LA RÉCEPTION DES NORMES DE L'OIT EN DROIT SUISSE

- 13h45 **Utilisation du droit international par les juridictions internes**
 Xavier BEAUDONNET
 Juriste, Bureau international du travail, Genève
- 14h30 **Le revenu de substitution en cas d'incapacité de travail consécutive à la maladie**
 Anne-Sylvie DUPONT
 Professeure, Faculté de droit des Universités de Genève et Neuchâtel
- 15h15 *Pause-café*
- 15h45 **Vers un contrôle accru des personnes salariées sur leur temps ?**
 Karine LEMPEN
 Professeure, Faculté de droit de l'Université de Genève
- 16h30 **La discrimination antisyndicale**
 Jean-Philippe DUNAND
 Professeur, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
- 17h15 **Les effets de la digitalisation sur le partenariat social**
 Kurt PÄRLI
 Professeur, Faculté de droit de l'Université de Bâle
- TABLE RONDE (entrée libre)**
- 18h15 **Table ronde sur l'avenir du partenariat social et la mise en œuvre de la Déclaration tripartite du 20 octobre 2018**
 Présidence :
 Boris ZÜRCHER, Chef de la Direction du travail au Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

 Associations patronales :
 Blaise MATTHEY, Fédération des Entreprises Romandes
 Marco TADDEI, Union patronale suisse

 Associations syndicales :
 Hélène AGBEMEGNAH, Travail.Suisse
 Corinne SCHÄRER, Unia
- 19h45 **Conclusion du colloque**
 Jean-Michel SERVAIS
 Président d'honneur de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale, ancien directeur du BIT
- 20h00 *Apéritif riche offert par le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO*

L'OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ?

10 mai 2019

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **30 avril 2019**

A remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom/Prenom :

Etude/Entreprise (*en toutes lettres*) :

Profession/Fonction :

ADRESSE DE CONTACT

Adresse postale :

NP/Ville/Pays

Téléphone :

E-mail (indication indispensable) :

Je m'inscris à la **L'OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ? du 10 mai 2019** au tarif de :

- CHF 120.-
 - CHF 60.- (avocats-stagiaires, joindre une pièce de légitimation)
 - gratuit (étudiant-e-s et doctorant-e-s, joindre une pièce de légitimation)
- La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café, le déjeuner buffet et l'apéritif. La finance d'inscription de CHF 120.- comprend également les Actes du colloque.
- Je m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription.

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le 18 avril au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 40.-.

Date : _____ Signature : _____

Affanchir
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du Département de droit civil
Faculté de droit
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4

Renseignements pratiques

Lieu

Université de Genève - Uni Mail R080
Bd du Pont-d'Arve 40 - 1205 Genève
De la gare Cornavin accès en tram 15 (direction Palettes), arrêt Uni Mail.

Inscription et informations complémentaires

Tél. +41 (0)22 379 86 33

Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer avant le **30 avril 2019**

- Par la poste au :
Secrétariat du Département de droit civil
Faculté de droit – Uni Mail - Université de Genève
Bd du Pont-d'Arve 40 - 1211 Genève 4
- Par e-mail : Francine.Pinget@unige.ch
- En ligne : <https://www.unige.ch/droit/berenstein>

Finances d'inscription

- CHF 120.-
- CHF 60.- (avocat.e.s-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café, le déjeuner-buffet qui aura lieu à Uni Mail et l'apéritif. La finance d'inscription de CHF 120.- comprend également les Actes du colloque.

Sur présentation d'une pièce de légitimation, les étudiant.e.s et doctorant.e.s peuvent assister gratuitement au colloque (documentation et restauration non comprises).

Formation continue FSA

La participation à ce colloque permet aux avocat.e.s spécialistes FSA en droit du travail d'obtenir **6 crédits** de formation continue FSA.

Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

Annulation

En cas d'annulation reçue le 30 avril au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 40.-.